

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPLOIEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Laon, le 8 janvier 2021

Si le virus circule un peu moins en France que chez la plupart de nos pays voisins, la situation est loin d'être revenue à la normale et le niveau des contaminations reste élevé. Dans l'Aisne, le niveau se stabilise mais reste également trop élevé, avec une **situation toujours fragile qui impose de ne pas relâcher les efforts de respect des gestes barrières et du port du masque.**

La campagne vaccinale qui s'est engagée permettra progressivement à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir accéder gratuitement au vaccin.

Sans modifier les principes de la stratégie de vaccination validée par les autorités scientifiques, l'objectif aujourd'hui est d'aller plus vite, tout en priorisant les publics les plus exposés.

Les publics prioritaires ont été élargis et certaines modalités simplifiées. Tous les acteurs publics et de la santé de l'Aisne sont mobilisés dans le même souci d'efficacité. Dans ce contexte, le préfet a tenu une réunion du comité de pilotage ce jour et en tiendra une autre lundi prochain.

La phase 2 de la stratégie vaccinale, qui démarre en février, a ainsi été en partie **anticipée en permettant dès cette semaine la vaccination de tous les professionnels de santé de plus de 50 ans ou présentant des risques de forme grave, ainsi** que les sapeurs-pompiers et les aides à domicile intervenant auprès des personnes âgées ou vulnérables dans les mêmes conditions d'âge et de risque.

La vaccination est également ouverte aux personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maison d'accueil spécialisées ou en foyers d'accueil médicalisés. Celle des personnes de plus de 75 ans sera possible à partir du 18 janvier.

Pour les publics prioritaires, huit centres de vaccinations sont ouverts, deux sur Saint-Quentin et un à Soissons, Château-Thierry, Laon, Guise, Hirson et Chauny. Ce nombre a vocation à évoluer. Ces centres sont alimentés en vaccins par le Centre hospitalier de Saint-Quentin, qui dispose chaque semaine de 4875 doses permettant la vaccination de 4875 personnes. Au 7 janvier, **209 personnes ont été vaccinées dans le département.**

Ce 8 janvier, **la campagne de vaccination a aussi débuté dans les EHPAD** du département. Les premières vaccinations ont été réalisées dans les établissements de Crécy-Sur-Serre, d'Etreillers et de Flavy-le-Martel et se poursuivront la semaine prochaine dans 21 autres établissements reliés à des structures hospitalières.

Les **19 et 20 janvier tous les autres établissements** bénéficieront des vaccins, ce qui permettra à tous les volontaires résidents d'EHPAD et leurs personnels d'être vaccinés avant la fin du mois de janvier.